

## Présentation du Territoire

De grands espaces naturels et bâtis, vécus et visités au cœur d'un système européen à forte concentration urbaine

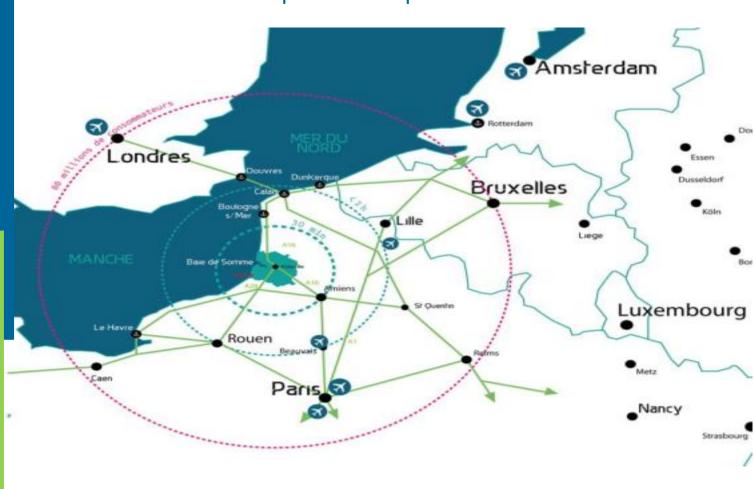
#### **UN TERRITOIRE AUX NOMBREUX ATOUTS**

- CHIFFRES CLES
- Un bassin de 25 000 habitants
- 10 millions de visiteurs
- 2 millions de visites sur les espaces naturels sensibles
- -72 km de côtes, dont seulement 15 % urbanisées
- -6 stations balnéaires
- -3 ports (plaisance et pêche)

#### SES RECONNAISSANCES

- Label Grand Site de France
- Club des Plus Belles Baies du Monde
- Site Ramsar : 20 000 ha (site protégé pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides)
- 2 sites classés (Hourdel / Cap Hornu et Marquenterre)
- -1 Réserve Naturelle Nationale
- -1 Réserve Naturelle Régionale
- -1 Parc naturel régional en projet

Une destination à proximité de grandes capitales européennes

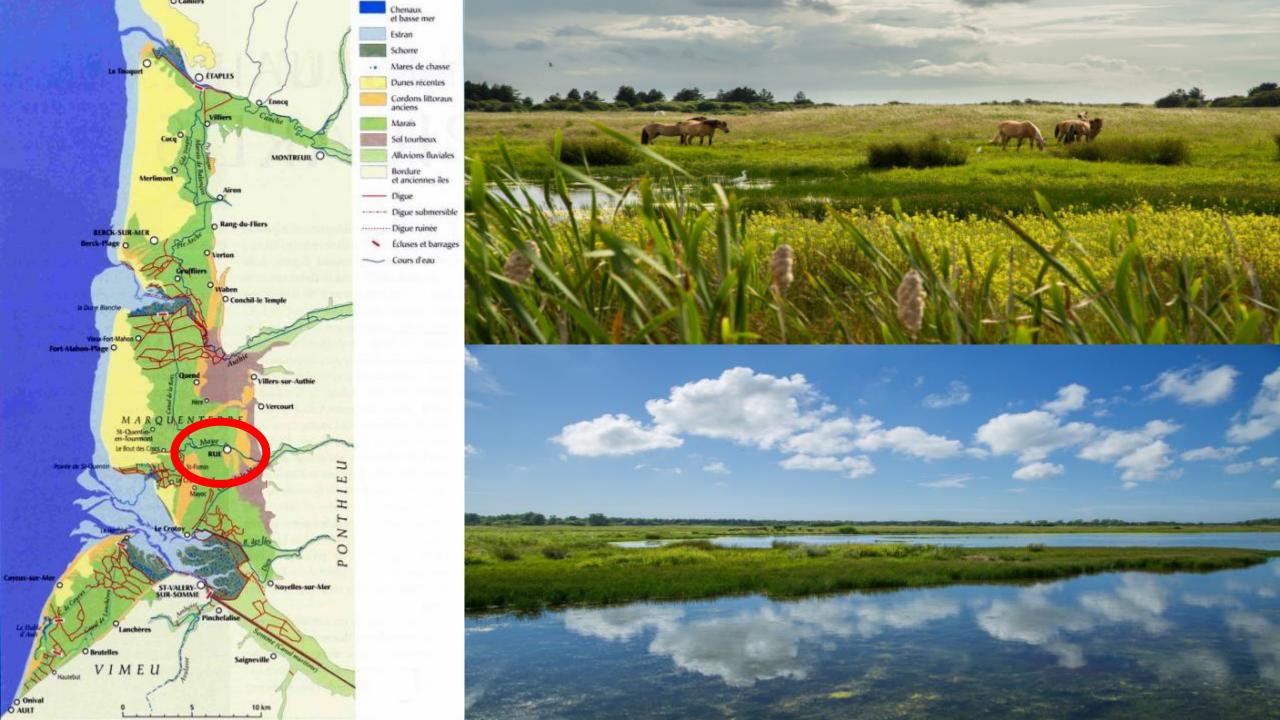


Une tache verte au cœur d'un système européen à forte concentration urbaine











# Des paysages ruraux « complémentaires » : Les vallées transversales, les Bas-Champs, les marais arrière littoraux, ...



Bas-Champs ouverts du Marquenterre



Bas-Champs bocagers du Marquenterre



Marais d'Arry



Arry

Canal de la Maye



Maison picarde à St-Quentin-en-Tourmont

# UN PATRIMOINE BALNEAIRE BATI ET HISTORIQUE











#### **UN PATRIMOINE RURAL**

Le patrimoine architectural et urbain de la Picardie maritime se révèle à travers les centres villes historiques, les châteaux, les églises, les beffrois, les fermes picardes, ...

Classement UNESCO, inventaires du patrimoine (DRAC, ABF,...)



#### **DES FILIERES PORTEUSES ET PERENNES**

#### **Activités traditionnelles**



















# DES FILIERES PORTEUSES ET PERENNES Activités de pleine nature















#### **FAUNE ET FLORE EXCEPTIONNELLES**

Plus de 400 espèces recensées dont certaines font l'objet d'une protection nationale













# Un paysage « consommé » par la fréquentation touristique

→1970 : Construction de la route panoramique RD940

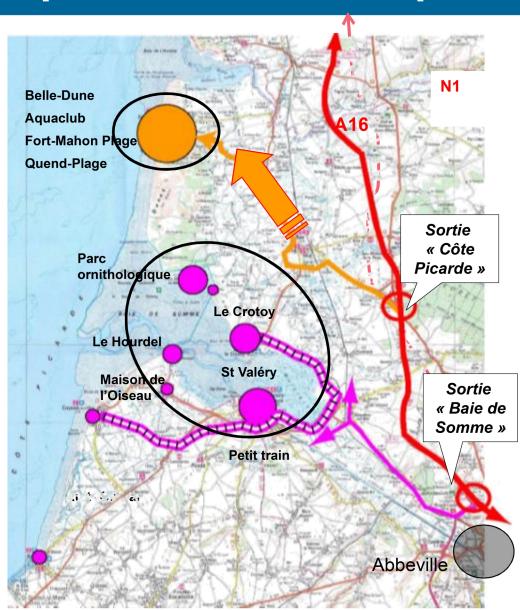
→1990 Construction de la 2x2 voies vers les stations balnéaires et de l'A16

→ 1994 Tunnel sous la Manche

Développement des équipements d'accueil et de loisirs selon la culture du « tout voiture »



Plage de Fort-Mahon-Plage



Un cœur patrimonial :Le Crotoy / Saint-Valery /

Le Hourdel / Parc Ornithologique

• Un pôle touristique :

Belle-Dune / Fort-Mahon-Plage / Quend

renforcent l'attractivité et la concentration sur la zone littorale.

Des risques de saturation, des dégradations sont constatés.

## LE CONSTAT (2002): des menaces pèsent sur la Baie de Somme

Question:

« ça marche comme ça: pourquoi se poser des problèmes? »

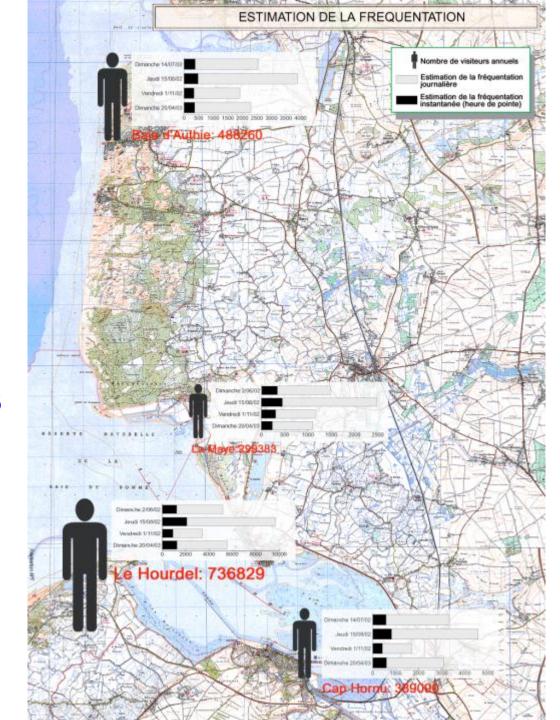
Réponse:

parce que le « fond de commerce est sérieusement menacé »

# QUELS VISITEURS POUR CES SITES ET QU'EN PENSENT ILS ?

La qualité du milieu naturel et la beauté du cadre sont le PREMIER MOTIF DE SATISFACTION de 84 % des visiteurs

Mais une majorité est également sensible aux DEGRADATIONS



## Des dysfonctionnements observés et ressentis







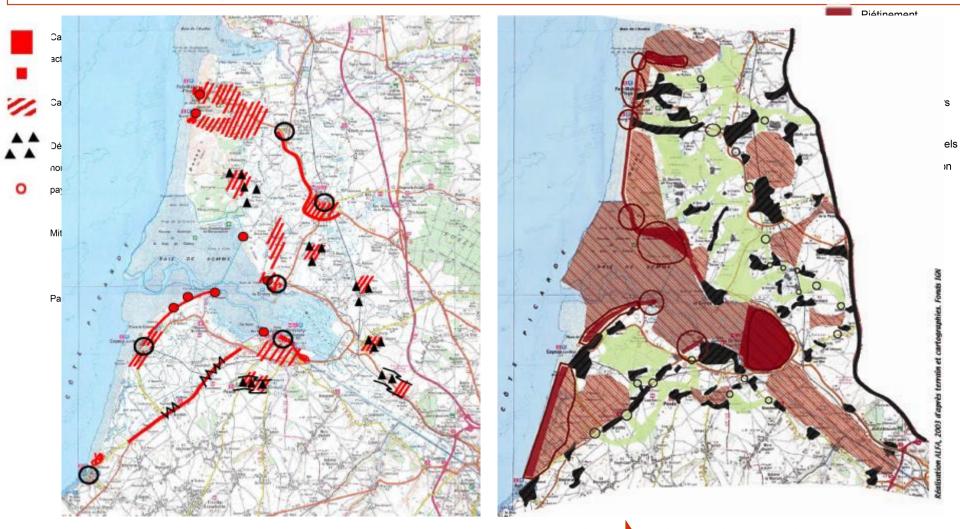




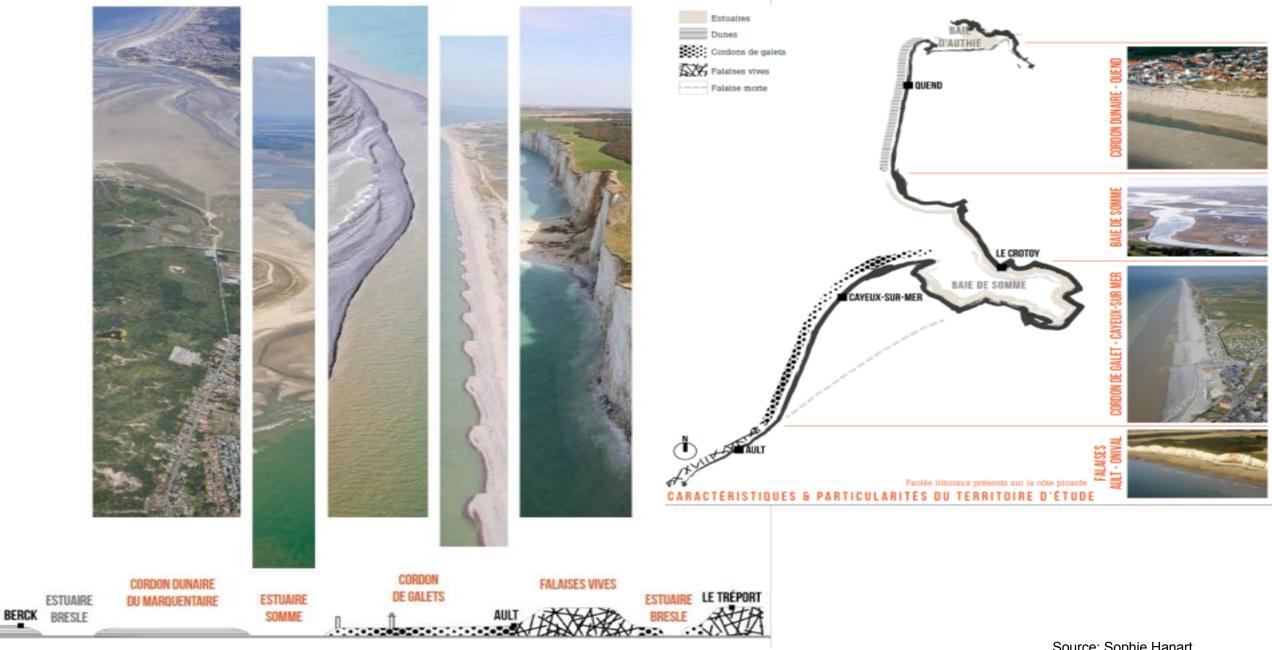
#### Bilan du fonctionnement touristique actuel

#### UN LARGE PÉRIMÈTRE EST TOUCHE PAR DES IMPACTS NÉGATIFS

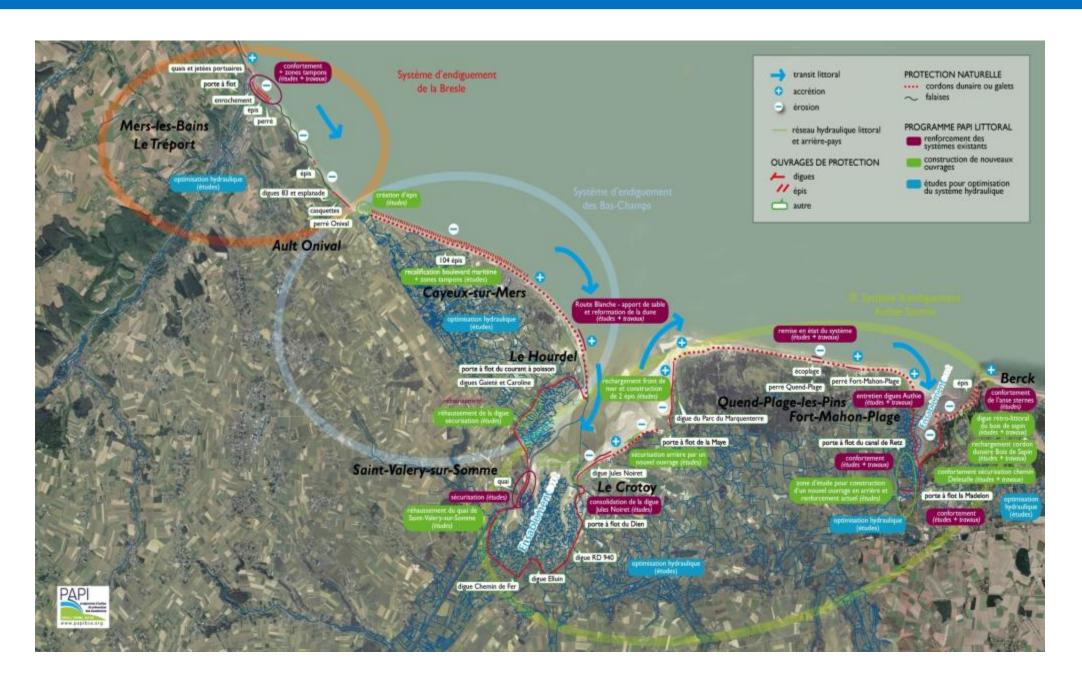
paysages / milieux naturels
(NETTEMENT PLUS LARGE QUE LA BAIE ET LA FRANGE LITTORALE)



#### Un littoral aux profils de côtes variés



#### Un littoral en mouvement soumis aux aléas

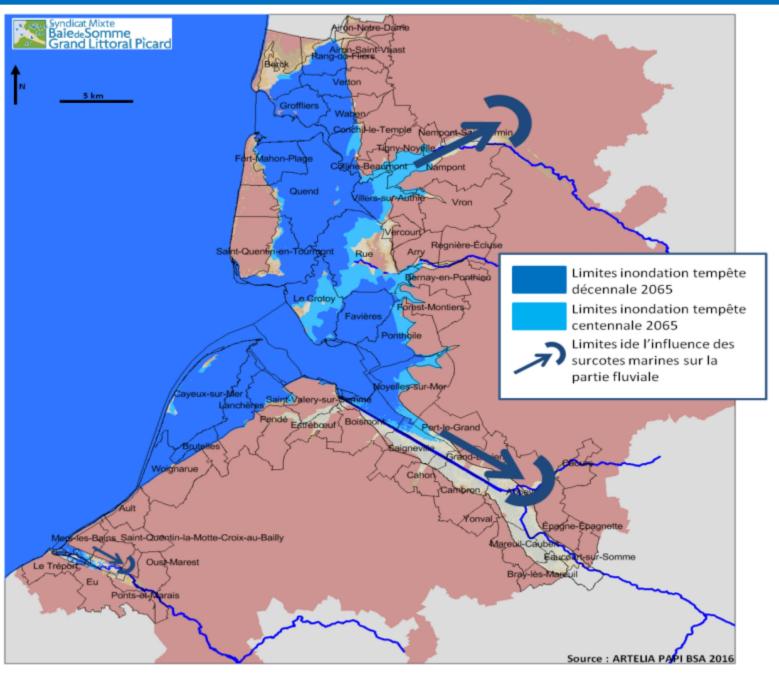








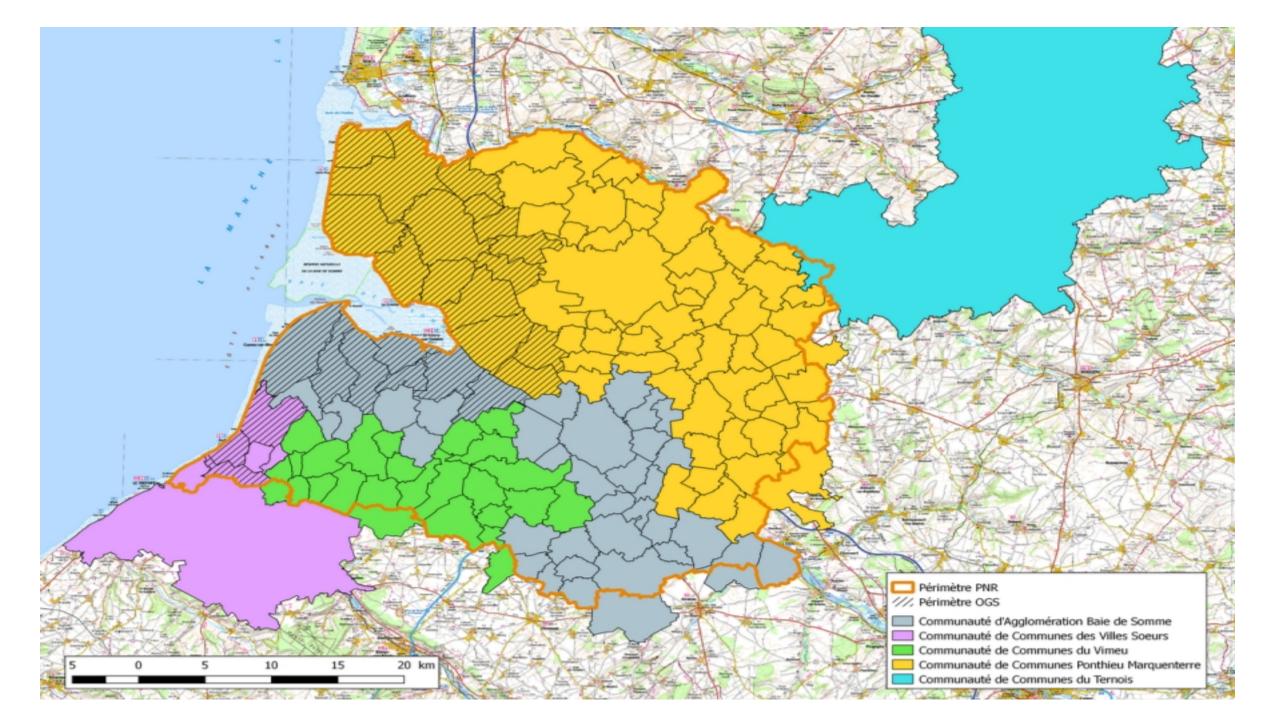
#### Un territoire à protéger



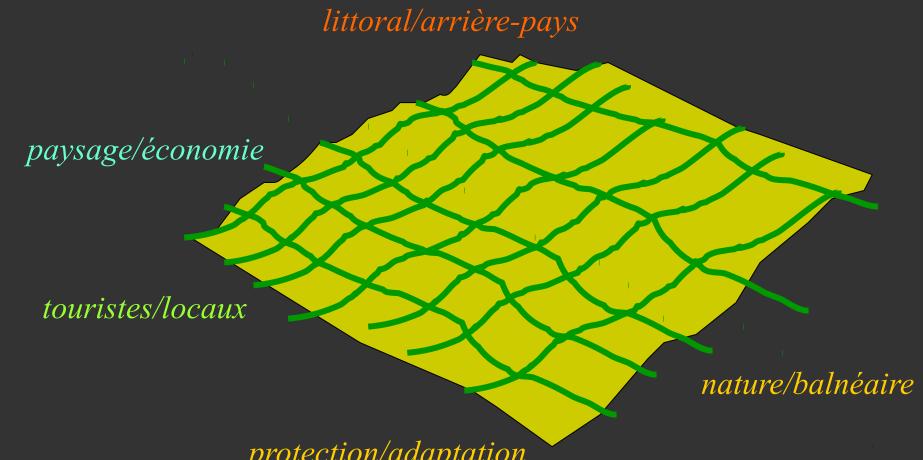
# Conclusion

La nécessité de construire des stratégies d'aménagement intégrées et proactives, à l'échelle du Grand Territoire pour un développement durable du territoire





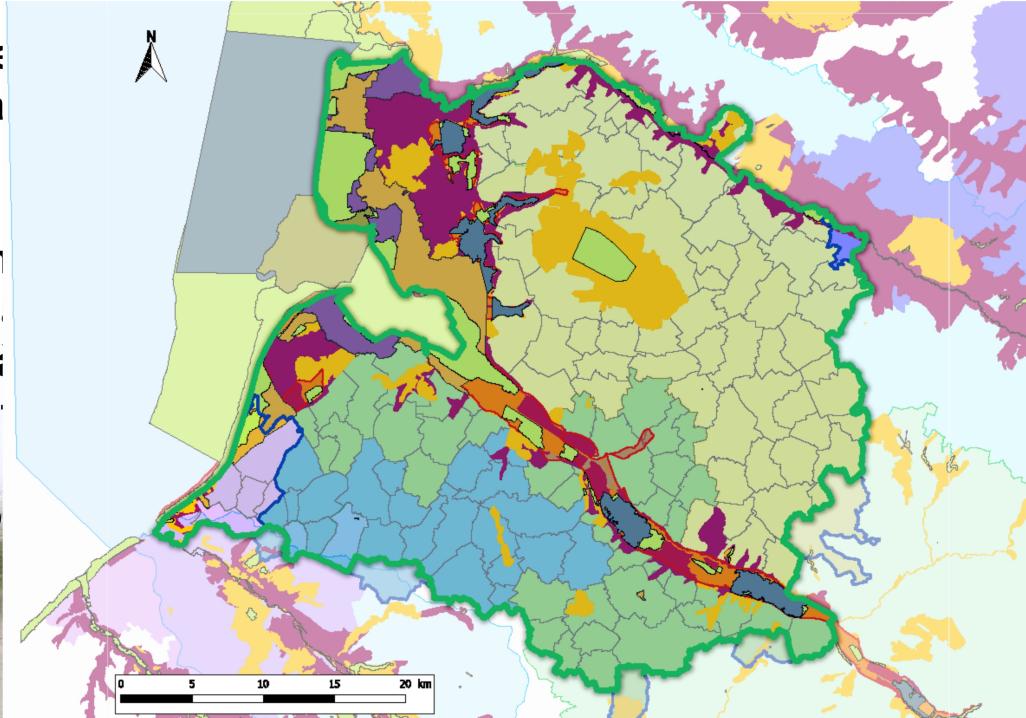
un territoire riche au fonctionnement complexe où tout est imbriqué



=> une évolution difficile à maitriser à l'échelle communale nécessite un projet concerté de développement du territoire

une comple réglementa

Alors compasser de la contrainte a l'opportuni par la planificatio



# **Focus sur** l'articulation

# UN ESPACE LITTORAL ESTUARIEN

**IBILITE** ntation ysage **UNE EQUIPE GESTIONNAIRE** SMBS-GLP

Perspectives, enjeux :

A l'échelle locale, rassembler de nombreux acteurs autour d'un même objectif de développement maîtrisé de notre littoral



#### Proposer une qualité d'aménagement et d'accueil à la hauteur des sites









# Perspectives, enjeux:

La baie de Somme sans voiture, vers des modes de déplacement adaptés à la découverte des paysages

#### - Le Vélo en chiffres

Fréquentation annuelle de 200 000 dont 100 000 en été. Le jour d'une forte fréquentation, on peut atteindre jusqu'à 1 200 vélos par jour sur Quend (Marquenterre), 900 vélos par jour sur le Crotoy (La Baie), 450 vélos par jour sur





#### Devenir une destination écomobile d'excellence

- Pont à Cailloux
- Réfection piste cyclable actuelle
- **Entretien annuel**
- Animation d'un réseau de professionnels
- actions de communication (site dédié , outils de communication, manifestation)



#### Résultats 2013 et évolution 2002-2013

- Sur certains **Sites**, la part des visiteurs arrivant en vélo ou à pied se situe entre 15 et 20%.

#### Principaux moyens de transport pour venir sur les sites

	La Baie d'Authie	Fort Mahon	Quend Plage	La Maye	Le Crotoy	Saint Valery	Le Cap Hornu	Le Hourdel	Le Hable d'Ault	Total
Voiture	70%	65%	66%	60%	66%	75%	66%	72%	66%	67%
A pied	11%	21%	21%	15%	15%	12%	10%	2%	15%	14%
Vélo	15%	5%	8%	17%	5%	2%	9%	13%	6%	9%

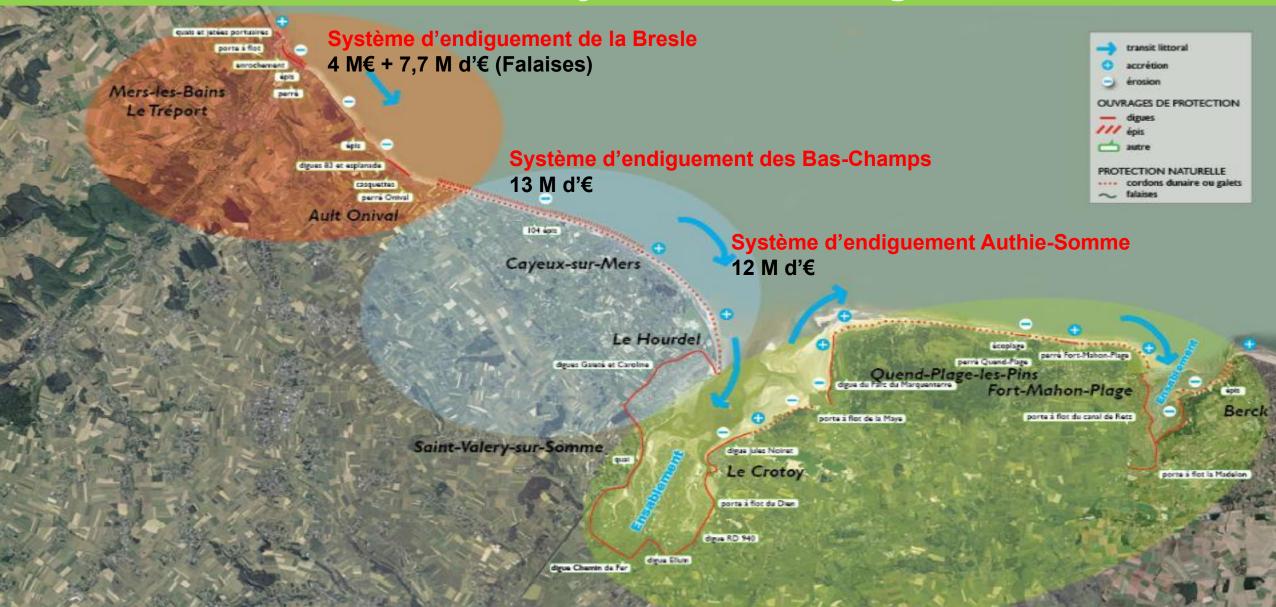






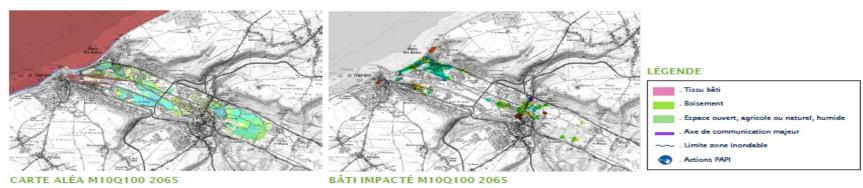


# Stratégie littorale 2016-2021 : Fermeture des 3 systèmes d'endiguement



#### Des stratégies urbaines résilientes

#### VALLÉE DE LA BRESLE > Mers I Le Tréport I Eu





#### 1- RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU BÂTI EXISTANT

- Rénover/adapter les villes sur elles-mêmes in situ (démarcheville haute/ville basse) ou ex situ selon la nécessaire proximité de l'eau selon leur vulnérabilité
- Prévoir des sites de relocalisation d'enjeux bâtis

  > Plateaux nord et sud dans la continuité de l'existant,
  délimités par une trame paysagère
  - . Favoriser le ressuyage par le réseau hydro sur l'espace public (voirie...)

#### 2- PRÉSERVER ET CONFORTER LA OUALITÉ PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE (en lien notamment avec le risque)

. Préserver/conforter/valoriser le réseau hydrographique et ses paysages associés > Trame verte et bleue

. Optimiser et requalifier le champ d'expansion des crues de la Bresle (espace de liberté du fleuve)

> Perméabilisation des sols

Renaturation des espaces libres/libérés
 Réappropriation locale agricole, maraîchère, ludique,

touristique

. Créer des liaisons physiques et écologiques entre les côteaux

 Continuité de la trame verte et bleue déclinée localement

 (Re)qualifier la promenade du front de mer et les espaces publics urbains adjacents

> Des espaces publics dévolus aux piétons (mode doux)

+ mixité d'usages

 (Re)qualifier la frange urbaine en interface avec l'arrière-littoral par la création/réhabilitation d'un nouvel espace : « La Prairie »

> Un espace tampon des eaux de ruissellement et des paquets de mer

> Un espace urbain au service de la ville (loisirs, équipements...)

. Marquer/conforter les limites de l'urbanisation par une trame paysagère (haies, boisement...)

#### 3- PERMETTRE UN DÉVELOPPEMENT URBAIN MESURÉ, LOCALISÉ ET ADAPTÉ

- Extensions du bâti existant en ZI, sous conditions (mode résilient)
  - . Densification du tissu existant
  - > Hors Z
  - > En ZI, très localisé, en aléa faible, mode résilient
- Implantation ponctuelle de nouveau bâti résilient/ adapté pour activité spécifique à l'entité géographique (urbaine/agricole/aquacole) dans la continuité d'un quartier existant

## Des stratégies urbaines résilientes

### BAS-CHAMPS DU VIMEU > Cayeux I Le Hourdel

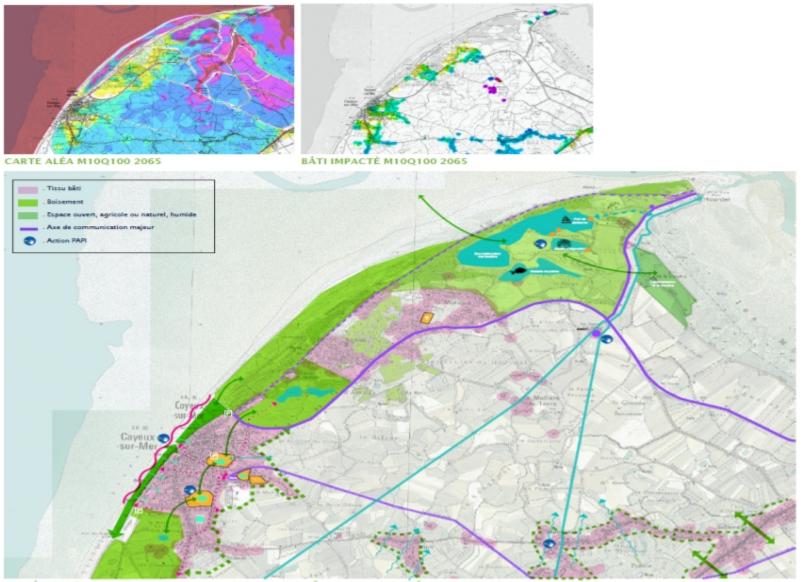


SCHÉMA D'ORIENTATIONS URBAINES, PAYSAGÈRES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

### 1- RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU BÂTI EXISTANT

Rénover/adapter le bâti existant sur lui-même (in situ). selon sa vulnérabilité



. Favoriser le ressuyage par le réseau hydro (trame verte et

Prospective à long terme

A long terme : réfléchir à la suppression du premier rang de front de mer ??

A long terme : réflechir à la suppression de bâti au coeur des bas-champs ??

#### 2- PRÉSERVER ET CONFORTER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE

(en lien notamment avec le risque)



Requalifier le boulevard maritime de Cayeux et ses espaces publics urbains associés

> Un front de mer renaturé dédié aux piétons

> Un programme/usages attractifs : un espace évolutif (promenade, jardino/parc de mer, espaces naturels, terrasses, zones de jeux, observatoires...)



(Re)qualifier/conforter les franges urbaines en interface avec l'arrière-littoral (les bas-champs) > Marquer les limites d'urbanisation



. Bas-Champs : Maintenir et accroître la qualité paysagère et urbaine des espaces ruraux arrière-littoraux sans augmentation des enjeux (sauf exceptions)

> Rénovation des espaces publics

> Préserver/conforter/valoriser le réseau hydrogra-



Valoriser les interfaces plateaux/bas-champs

>Conserver des coupures d'urbanisation (préservation de certaines dents creuses)

#### 3- PERMETTRE UN DÉVELOPPEMENT MESURÉ, LOCALISÉ ET ADAPTE

Combler des dents creuses

Prévoir des possibilités d'extensions (dans la continuité du tissu

> En mode réailient (flottant, amphibie, pilotia...)

> Présence éventuelle de l'eau permanente (signal paysager) Création d'espaces tampon des eaux de ruissellement et des paquets de mer + remontée nappe sous-marine : des espaces urbains au service de la ville (loisirs, équipements, cadre de vie...)

> Favoriser un réseau de corridor écologique (TVB)

> Etude de reconversion des bassins en accompagnement de la remise en état (carriers) : une nouvelle programmation d'écorestauration associée à une autre anthropisation locale du site : ▲ algoculture, aquaculture, plaisance...

 >Implantation ponctuelle de bâti résilient/adapté pour des activités spécifiques (aquaculture, pêche)

## Des stratégies urbaines résilientes

### AULT



## 1- RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DE L'EXISTANT Requalifier le front de mer en développant des dispositifs techniques adaptables à l'érosion : > Redéploiement du réseau assainissement/eau potable (création d'un réseau ramifié sous pression) > Bois de Cisse : prescription dans le cadre du SPANC > Isolation des réseaux gaz/électricité basse tension Détournement, ralentissement et stockage des eaux > Création de bassins de rétention (créer des espaces à valoriser écologiquement ainsi qu'en terme de paysage) | | | | | | > Favoriser la (re)création de haies bocagères et de bandes enherbées (en particulier dans le parcellaire agricole) Réorienter les pratiques culturales agricoles sur les rebords > sens du labour > bande enherbée en bord de falaises . Recul du sentier littoral

#### 2- PRÉSERVER ET CONFORTER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE

(en lien notamment avec le risque)

- . Requalifier le front de mer et les espaces publics urbains associés (rues ajacentes, places...) : mise en place d'une stratégie d'aménagement résiliente > Réduction de la circulation et des nuisances portant aur la falaise (développement des modes doux...)
- > Requalification du centre-ville : redynamisation du centre, amélioration du cadre de vie, renforcement de l'attractivité, mise en valeur du patrimoine, réduction de la circulation...)
- . Marquer/conforter les limites de l'urbanisation par une trame paysagère (haies, boisement...)

## 3- PERMETTRE UN DÉVELOPPEMENT MESURÉ, LOCALISÉ ET ADAPTÉ

- . Densification in situ (dents creuses) et extension en continuité de l'existant en secteurs hors aléas (Cf. PLU)
- > Anticipation de la relocalisatuon du camping d'Onival (vers les terrasses)
- Site de relocalisation potentielle d'enjeux : quartier du Moulinet > Innover en terme de montage opérationnel
- > Expérimenter des constructions à faible impact sur falaise

SCHÉMA D'ORIENTATIONS URBAINES, PAYSAGÈRES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

## Poursuivre un développement raisonné

## La ZAC du Moulinet

Création d'un nouveau quartier et nouveaux services



## La ZAC de la Frange Nord de Quend

Une recomposition urbaine de transition ville/nature, offres de logements et d'hébergement



## La ZAC du Royon

Nouvelle offre touristique, restructuration des équipements



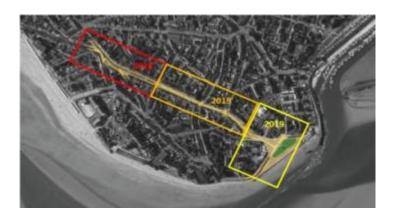


## Des aménagements urbains à la hauteur du Grand Site













# Quel point commun avec le territoire Baie de Somme Picardie maritime?



Marais Poitevin (Vendée- Deux Sèvres -Charente Maritime)



Les Deux Caps Gris-Nez, Blanc-Nez (Pas de Calais)



Pointe du Raz (Finistère)



Puy de Dôme (Auvergne)

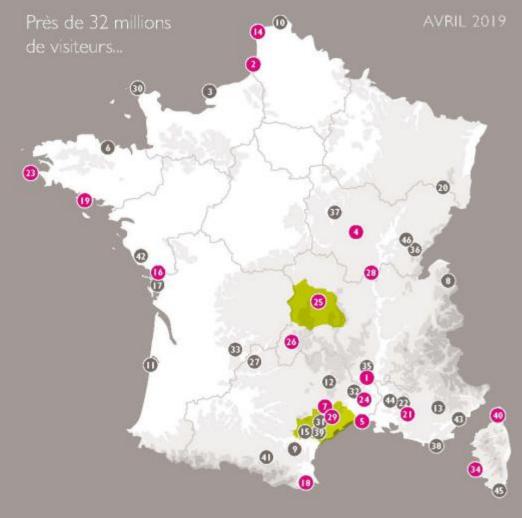


**Bibracte Mont Beuvray (Morvan)** 



**Camargue** 





Un Grand Site, c'est un outil pour capitaliser sur la notoriété touristique de la Destination = l'expérience du lieu, la promesse « client »

Un PNR, c'est un outil pour asseoir une stratégie d'attractivité territoriale = force du lien entre le territoire et ses habitants

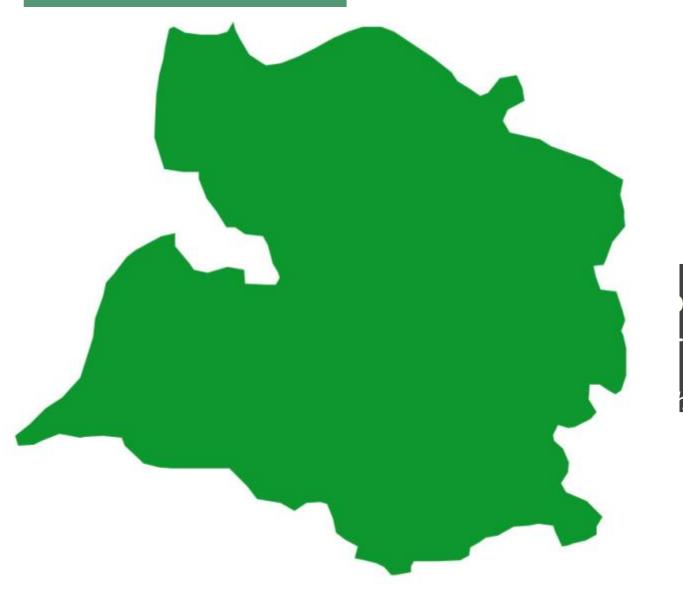
Il n'y a pas d'attractivité / notoriété sans identité

L'identité = l'héritage et la transformation = projet de développement durable porté par les labels Pnr/GSF

>>> des syndicats mixtes de gestion et d'aménagement pour mesurer, évaluer, s'adapter, gérer .... dans un monde qui change vite

# Focus sur l'articulation

# UN ESPACE RURAL



**CRITERES D'ELIGIBILITE** 

Espace rural habité
Forte valeur patrimonial
Espace menacé

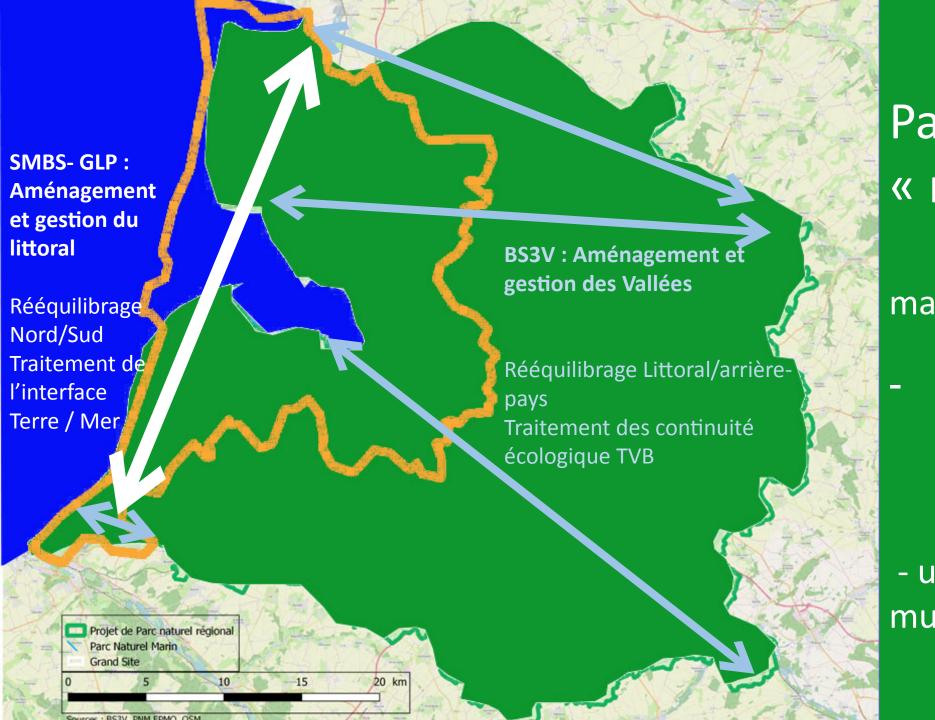
UN CUMENT DE ANIFICATIO N

narte / SCoT

UNE EQUIPE GESTIONNAIRE

BS3V

PARC NATUREL REGIONAL



Pas d'effet « millefeuille »,

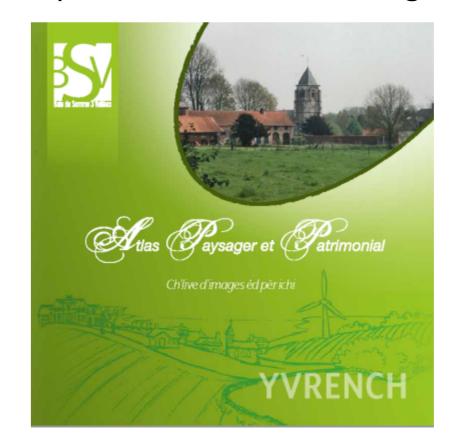
mais

une vision intégrée de l'aménagement du territoire

- une ingénierie locale mutualisée

**Entretenir les paysages** pour améliorer le cadre de vie et maintenir l'attractivité du territoire

Accompagner les grands « schémas » (SCOT, PLUi, PCAET, ...) et l'urbanisme des villages

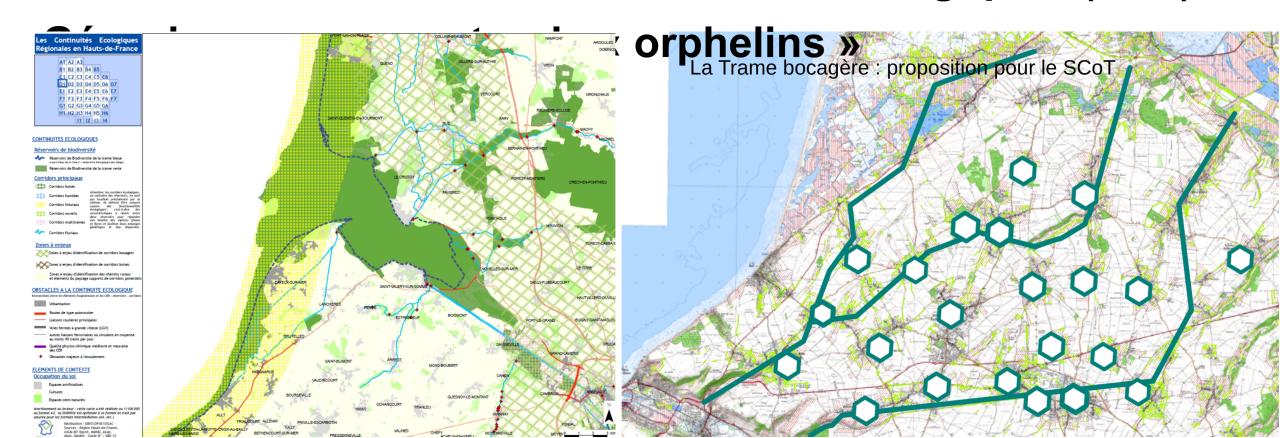






# Décliner localement le Schéma Régional de Cohérence Ecologique

Préserver et restaurer les connexions écologiques (TVB)



Développement économique et compétitivité : créer de la valeur ajoutée sur nos produits, nos services, nos savoir-faire

Renforcer les démarches collectives de promotion/observatoire













# Un espace d'écoute et d'échanges au plus proche du territoire

- Conseil des maires
- Conseil de Développement
- Conseil scientifique
- Conseil des jeunes
- Groupement Associatif de Parc







